

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport

Champ de formations Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH)

Université de Reims Champagne-Ardenne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Pascale Auraix-Jonchière,
Sonja Denot-Ledunois,
co-présidentes

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport réalisé en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Présentation du champ

Le champ *Arts, lettres, langues et sciences humaines* (ALLSH) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) rassemble l'ensemble des formations de l'établissement en Arts, lettres et langues (ALL), d'une part, et en Sciences humaines et sociales (SHS), d'autre part, autour des interactions entre l'Homme et la société. Ces formations dépendent de l'Unité de formation et de recherche Lettres et sciences humaines (UFR LSH). Le champ ainsi défini regroupe huit licences (*Lettres, Psychologie, Géographie et aménagement, Musicologie, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, Philosophie, Langues étrangères appliquées, Histoire*), deux licences professionnelles (*Graphisme et conception éditoriale, Bibliothèques, musées et fonds patrimoniaux*) et trois masters (*Psychologie, Lettres, langues et cultures étrangères, Histoire, histoire de l'art, géopolitique*). Après la licence, la spécialité *Musique et musicologie* s'intègre au master *Arts*, cohabilité avec l'université de Picardie Jules Verne (UPJV) et non évalué dans le cadre de ce rapport. Le champ inclut en outre les quatre masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) rattachés à l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) : ils préparent aux métiers de l'enseignement dans le premier et le second cycle scolaire. La mention *Encadrement éducatif* (EE) prépare au métier de conseiller principal d'éducation ; la mention *Pratique et ingénierie de formation* (PIF) forme des professionnels de la formation, y compris auprès de publics à besoins éducatifs particuliers (handicap). Leurs parcours, qui excèdent très largement le domaine des Lettres et sciences humaines (LSH), sont co-portés par les différentes unités de formation et de recherche (UFR) de l'université.

Les formations sont dispensées sur trois sites : l'université de Reims, le centre universitaire de Troyes, le lycée Charles de Gaulle de Chaumont (LP *Graphisme et conception éditoriale*). Les masters MEEF se déploient en outre sur deux sites supplémentaires qui leur sont propres (Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières).

Le champ ALLSH s'appuie sur six unités de recherche, qui sont toutes des équipes d'accueil (EA) qui recoupent les différents domaines disciplinaires et scientifiques du champ (histoire, esthétique et littérature, langues, aménagement et géographie politique, cognition, santé et socialisation, emplois et professionnalisations) : le Centre d'études de recherche en histoire culturelle (CERHIC, EA 2616), le Centre de recherche interdisciplinaire sur les modèles esthétiques et littéraires (CRIMEL, EA 3311), le Centre interdisciplinaire de recherche sur les langues et la pensée (CIRLEP, EA 4299), le laboratoire sur l'aménagement et la géographie politique (Habiter, EA 2076), le centre Cognition, Santé, Socialisation (C2S, EA 6291) et le Centre d'études et de recherches sur les emplois et les professionnalisations (CEREP, EA 4692).

Le champ ALLSH représente 23 % des étudiants de l'URCA (soit 5 818 sur un total de 25 684). Certaines de ses spécialités se distinguent nettement au sein de la nouvelle Région (Grand Est) en raison de leur forte spécificité : celles du master *Psychologie* notamment, la spécialité de *Géopolitique* du master *Histoire, histoire de l'art, géopolitique* ou, sur un autre terrain, la licence professionnelle *Graphisme et conception territoriale*, implantée à Chaumont.

Synthèse de l'évaluation des formations du champ

Les mentions de licence recouvrent globalement l'ensemble du champ ALLSH : Lettres (classiques et modernes), Langues avec, de surcroît, un parcours *Français langue étrangère* (FLE) et une mention *Langues étrangères appliquées* (LEA), dont on peut regretter qu'elle n'ait pas de réelle autonomie ; musicologie pour le domaine des Arts ; philosophie, histoire, géographie, psychologie pour les SHS. Pour ces licences, la poursuite d'études est assurée soit par le master MEEF correspondant (à l'exclusion toutefois de la musicologie, dont le principal débouché reste cependant l'enseignement), soit par des mentions ou des spécialités de masters qui

préparent aux métiers de la recherche (*Lettres, Anglais, Espagnol, Philosophie, Histoire, histoire de l'art, géopolitique, Psychologie*), mais aussi au métier de psychologue (conformément à la loi du 25 juillet 1985), aux métiers de la communication numérique en contexte multilingue (spécialité *Gestion multilingue de l'information* du master *Lettres, langues et cultures étrangères*) ou encore aux métiers du livre et de la culture (parcours spécifique du master LLCE). Pour la licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) en revanche, la poursuite d'études n'est assurée que très partiellement par la spécialité de master *Gestion multilingue de l'information*. Les deux licences professionnelles (LP) ciblent efficacement les métiers du livre, de la culture et de la communication à plus court terme. La LP *Graphisme et conception éditoriale* est ancrée à Chaumont, ville de l'affiche et des arts graphiques, dans un contexte culturel et socio-économique très stimulant.

Les différentes mentions sont conformes au référentiel des licences : une formation généraliste en première année (L1), un approfondissement progressif les deux années suivantes, qui est l'occasion de voir émerger en troisième année des spécialisations comme les « Lettres modernes orientées métiers de la culture », ou les « Lettres modernes spécialisées Français langue étrangère » dans la licence de lettres, mais aussi par exemple « Histoire de l'art et patrimoine » ou « Etudes internationales et géopolitique » dans la licence d'histoire. Le dispositif adopté par l'URCA est celui du portail en L1, à l'exception des licences de musicologie et de psychologie, pour des raisons inhérentes à leur spécificité : les lettres, la philosophie, la géographie et l'histoire partagent ainsi quatre unités d'enseignement (UE) au premier semestre (S1). De leur côté, les licences LLCE et LEA ont un portail commun qui leur est propre. Si la spécialisation est appréciée, le choix des portails, jugé trop large, est majoritairement remis en question par les étudiants comme par les enseignants. Les LP font la part belle aux projets tutorés et aux stages. En revanche les masters, à l'exception de la formation en psychologie, s'ils partagent naturellement des enseignements transversaux comme la langue vivante ou la méthodologie, rassemblent des spécialités de façon parfois artificielle : la spécialité GMI fonctionne de façon trop autonome au sein du master LLCE ; quant à l'alliage de la géopolitique avec l'histoire et l'histoire de l'art dans le master *Histoire, histoire de l'art, géopolitique*, il relève en réalité de deux formations bien distinctes.

La concurrence avec les universités de la Région Grand-Est, mais aussi avec les universités parisiennes, est inévitable pour les disciplines fondamentales du secteur LLSH : il existe une licence LEA dans les universités de Lorraine (Metz et Nancy) et de Strasbourg, des mentions d'Histoire à l'Université de Picardie Jules Verne et à l'Université de Lorraine, sur les deux sites de Metz et Nancy, des licences de géographie à Amiens et à l'Université de Lorraine (site de Metz et site de Nancy), etc. Mais l'URCA a su déployer une stratégie de spécialisation efficace dans certaines de ses mentions. La formation en psychologie est ainsi valorisée par le choix d'orientations pointues : *Psychologie des perturbations cognitives : cliniques de l'enfant et de l'adulte* (PPC) et *Insertion et risques psychosociaux : approche psycho-sociale et contexte économique* (IRPS), deux spécialités rares au niveau national. La création d'une LP de graphisme est tout aussi pertinente. La création d'enseignements à distance est un autre moyen efficace pour pallier l'amenuisement des cohortes (cursus complet de philosophie, licence de psychologie). Mais les dossiers ne permettent pas de comprendre quelles sont les modalités pratiques de la mise en œuvre de ces enseignements spécifiques, dont l'efficacité est tributaire de l'existence d'un dispositif technique et pédagogique approprié. La répartition des formations sur plusieurs sites pose parfois problème : la fonte des effectifs (licence LEA) ou la faiblesse des équipes pédagogiques dans certains parcours (*Histoire de l'art* dans la licence *Histoire*) fragilise la délocalisation sur le site de Troyes. Le master MEEF *Encadrement éducatif* souffre d'une dispersion sur cinq sites qui ne facilite pas la visibilité.

On note l'existence d'importants et dynamiques partenariats institutionnels : dans la ville de Chaumont (LP *Graphisme et conception éditoriale*), avec le Centre Hospitalier Universitaire de Reims, l'Etablissement Public de Santé Départemental de la Marne et diverses entreprises privées ou publiques (psychologie), on note des collaborations avec l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims (ESC) et l'Ecole Supérieure d'Art et de Design de Reims (ESAD) en philosophie, avec des entreprises en licence de géographie ou encore avec le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) et le studio de création électroacoustique Césaré en licence de musicologie. Plus largement, bien des mentions (licences d'histoire, de philosophie) ou des spécialités/parcours de master (SVP, GMI dans LLCE) ont des partenariats variés sur le plan local ainsi que national (Bibliothèque nationale de France, Château de Versailles, Radio France, Archives départementales, musées, bibliothèques). Mais cette dynamique a été entravée par certaines ruptures de conventions, dommageables pour l'essor des formations : l'ESC NEOMA a décidé de mettre fin aux diplômes conjoints avec l'UFR LSH de l'URCA en 2014. Les masters MEEF ont déployé des partenariats de manière inégale et pourraient capitaliser sur les actions déjà entreprises : ils s'ouvrent peu aux collectivités, associations, ou autres partenaires de l'éducation.

Les équipes pédagogiques sont solides, elles regroupent pour la majorité d'entre elles un nombre non négligeable d'enseignants-chercheurs (insuffisant toutefois dans certaines disciplines, face au nombre d'inscrits : c'est le cas en psychologie), et des professionnels nombreux et fortement présents dans certaines mentions (psychologie, graphisme, bibliothèques). Toutefois, on déplore l'absence de spécialistes du domaine de LEA dans la mention concernée (spécialistes d'une langue concernant le domaine d'application, comme l'anglais du droit ou

l'anglais des affaires), ce qui la fragilise. Pour les masters MEEF, si la diversité des intervenants est réelle, l'équilibre entre universitaires et enseignants ou encore les modalités d'interaction avec les corps d'inspection ou les professionnels ne sont pas connus.

Dans l'ensemble, les effectifs sont stables voire croissants, ce qui s'explique parfois par la mise en place d'un enseignement à distance (la licence de philosophie déclare ainsi doubler en L1 ses effectifs). Mais de façon générale, le taux d'échec à l'issue de la L1 est alarmant, entre 50 % et 75 % (en langues, on passe de 691 inscrits à 241 en L2 ; de 315 à 142 en histoire-géographie, de 67 à 4 dans le parcours de philosophie). Cette fonte des effectifs, sans qu'elle soit toujours expliquée, serait en partie imputable à la mise en place des portails, jugés trop généralistes. La poursuite d'études est globalement bien assurée à l'exception des langues appliquées. Quant à l'insertion professionnelle, elle est variable dans les LP : excellente en graphisme, elle est plus inquiétante pour la formation *Bibliothèques, musées et fonds patrimoniaux*, où l'on est passé d'un taux d'insertion de 91 % en 2012 à 67 % en 2015. A l'issue du master, on constate une excellente insertion pour les diplômés du parcours GMI (master LLCE), ou pour ceux du master *Psychologie*, mais les données manquent pour les autres spécialités.

Les formations sont en appui sur six équipes d'accueil et les enseignants-chercheurs font bénéficier les étudiants des résultats de leur recherche. Bien que celle-ci ne soit pas un objectif prioritaire en licence, on note des tentatives diversifiées et intéressantes d'initiation, comme la rédaction de mini-mémoires ou de travaux préparatoires à la recherche en L3 d'histoire, de géographie, de musicologie, de psychologie ou de lettres. En master, les étudiants peuvent et parfois sont tenus d'assister aux colloques ou séminaires et l'on encourage des actions formatrices (publication des meilleurs mémoires sur l'archive ouverte « Hyper articles en ligne » (HAL) en géopolitique), mais les informations manquent globalement sur les modalités de mise en œuvre de ces activités et leur évaluation.

La maquette de licence intègre un projet professionnel personnalisé (PPP) transversal et progressif déployé sur trois semestres, qui a pour objectif d'aider l'étudiant dans son orientation professionnelle : cycles de conférences réalisées par le service d'information et d'orientation universitaire et le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (SIOU-BAIP), stage obligatoire en L3. L'initiation aux métiers de l'enseignement fait partie du dispositif (Emploi d'avenir Professeur, EAP). La présence de professionnels est globalement satisfaisante et marquée dans les parcours à vocation professionnelle. Les équipes incluent ainsi, le cas échéant, des professeurs associés (PAST) : en graphisme, métiers des bibliothèques, musicologie. En master, les dispositifs pré-professionnalisants sont assez faibles en lettres ou en histoire, mais très solides en gestion multilingue (master LLCE), et remarquables en psychologie (avec plus de 50 % de professionnels). Les stages en licence sont des stages d'observation, parfois suivis d'un rapport avec évaluation, et en LP ils sont au cœur de la formation (stage de 8 à 12 semaines selon les cas) et se doublent de projets tutorés ambitieux. En master, les stages longs et encadrés témoignent de liens forts entre l'université et le monde économique ; les stages de recherche en équipe d'accueil, en revanche, sont insuffisamment formalisés et encadrés (lettres, philosophie, langues). Quant aux masters MEEF, s'ils intègrent la contribution de praticiens à leurs formations et mettent en œuvre des stages en responsabilité (formation en alternance à mi-temps), ils restent trop imprécis, notamment sur l'articulation entre enseignements théoriques et pratiques professionnelles.

Si les conventions Erasmus et bilatérales sont variées et nombreuses, elles ne sont vraiment dynamiques qu'au sein des formations en langues vivantes (LLCE, ou LEA en raison des stages en immersion dans des pays étrangers). On note également l'existence d'efficaces partenariats internationaux pour la spécialité GMI (Allemagne, Chine, Espagne, Royaume-Uni). De 2010 à 2015, la spécialité de géopolitique a été un diplôme conjoint francophone entre l'URCA et la faculté de science politique et de relations internationales de l'Université Matej Bel (Banska Bystrica, Slovaquie), mais la convention n'a pas été renouvelée. En psychologie, la mobilité entrante est assez nette ; la mobilité sortante n'est pas négligeable en géographie. Le MEEF 1^{er} degré a développé une réelle mobilité entrante et sortante, tandis que le master PIF a développé des doubles-diplômes. L'enseignement en anglais reste très marginal : seul le master de géopolitique y recourt.

La plupart des recrutements en licence s'effectue de façon indifférenciée au niveau du baccalauréat, ce qui s'avère préjudiciable à la formation dans certaines mentions (*Musicologie*). Les dispositifs d'aide à la réussite (accompagnement individualisé, étudiants tuteurs, méthodologie) sont effectifs et divers types de communication sont mis en œuvre (« forum avenir étudiants », livret pédagogique, Journées Portes Ouvertes, par exemple). Le portail de la L1, censé favoriser les réorientations, n'est guère efficace. En master, les spécialités ou parcours plus techniques et professionnalisants sont soumis à une sélection (GMI, parcours *Recherche, sauvegarde et valorisation du patrimoine* en LLCE, spécialité *Géopolitique*). Pour les autres spécialités, l'obtention d'une licence suffit. En psychologie, la licence de psychologie est obligatoirement requise et une sélection a lieu à l'entrée du master 2, aux capacités d'accueil limitées. Les passerelles d'une spécialité à une autre dans les masters ne sont pas clairement définies ; et elles sont inexistantes entre *Histoire et histoire de l'art* et *Géopolitique*.

L'enseignement se fait en présentiel, hormis pour le cursus de philosophie et la licence de psychologie. Les masters MEEF *Encadrement éducatif* et PIF reposent sur des modalités hybrides distanciel/présentiel. Les licences ont en commun un enseignement de culture et pratique du numérique (CPN) qui a pour objectif de préparer à la certification C2i niveau 1. L'enseignement des logiciels utiles aux métiers visés par chaque formation est prévu dans les maquettes (outils informatiques spécifiques de gestion des fonds patrimoniaux et techniques de la numérisation des fonds en LP *Bibliothèques, musées et fonds patrimoniaux* ; PAO, multimédia, techniques de l'édition numérique en LP *Graphisme et conception éditoriale*). En master, le numérique s'avère de même dans certains cas un outil indispensable (comme en géopolitique, avec l'enseignement de la géomatique, la recherche sur base de données, logiciel de composition en musicologie, etc.). On regrette que le numérique à usage éducatif ne soit que peu développé (seulement dans la mention PIF) en MEEF. Notons qu'en licence de psychologie, un dispositif de webconférences à des horaires décalés permet d'améliorer les liens avec les étudiants à distance.

L'évaluation des étudiants se fonde sur un relatif équilibre du contrôle continu et des examens terminaux, même si le premier est difficile à mettre en place dans les filières à plus lourds effectifs, comme la psychologie. La clarté de répartition des crédits ECTS et le système de compensation des notes au sein d'un semestre ou entre deux semestres d'un même niveau sont clairement présentés. La composition des jurys, leur mode de fonctionnement, sont clairs. Mais il est parfois malaisé d'interroger l'éventail des compétences par manque d'information sur la nature des contrôles et leur variété (philosophie, lettres). L'évaluation des stages et projets tutorés en LP est précise. En master, les mémoires de recherche ou rapports de stage sont validés par une soutenance.

La question du suivi de l'acquisition des compétences est plus délicate : en règle générale, les suppléments au diplôme sont bien renseignés et déclinent l'ensemble des compétences attendues, en cohérence avec les objectifs et les débouchés professionnels visés. Pour autant, ils ne permettent pas une approche personnalisée des performances de chaque étudiant. Il arrive même que le supplément au diplôme soit peu adapté aux contenus précis de la formation (LP *Graphisme et conception éditoriale*). En revanche, la formation en psychologie prévoit un livret de stage accompagnant l'étudiant tout au long de la formation. En M2 IRPS, un portefeuille de compétences est délivré pour évaluation par le PAST en charge de ce volet de la formation. Il faudrait généraliser ce type de suivi. En MEEF, on salue l'existence d'un portfolio numérique de compétences (Carnet de bord informatisé), qui n'est toutefois pas généralisé à l'ensemble des UE.

Le suivi des diplômés est plus encore problématique : là aussi, à part pour certains domaines de spécialité où il est pris très au sérieux quand les résultats de l'OSIPE sont recueillis régulièrement et que les liens sont renforcés par l'existence d'associations d'anciens étudiants (en psychologie), les données restent souvent inexploitées, et le suivi peut s'avérer informel et non systématique (licence de musicologie, master d'histoire).

Les licences comme les masters sont dotés d'un conseil de perfectionnement dont la composition a été fixée par l'URCA : il comporte à parts égales enseignants-chercheurs, représentants des étudiants et du monde socio-économique. Son objectif est officiellement « d'organiser l'évolution des formations » grâce à l'analyse de différentes données, dont l'insertion professionnelle. Si la structure existe, dans les faits la mise en œuvre de cette réflexion varie considérablement selon les formations. Effective en psychologie (licence et master), où le conseil effectue l'autoévaluation de la formation, ainsi que dans les masters MEEF, elle reste fragile dans certaines mentions (licence *Lettres*) en l'absence de données sur lesquelles asseoir une analyse, et elle est inexistante dans certaines formations (licence de géographie, de musicologie, master LLCE par exemple). Le conseil de la LP de graphisme ne comporte pas de partenaires institutionnels, ce qui en invalide le bon fonctionnement. Les dossiers sont en outre souvent lacunaires sur ce point. En master, le conseil de perfectionnement a pourtant un rôle majeur, en cela qu'il évalue voire repense la cohérence de la mention. Or, le master *Histoire, histoire de l'art, géopolitique* est seulement doté de conseil à l'échelle des spécialités, ce qui témoigne de la structure très artificielle de la mention.

L'évaluation des formations par les étudiants existe sans pour autant être systématique. Elle est rendue peu fiable par un faible taux de participation.

Points d'attention

En LEA, il existe une forte concurrence dans la Région et l'URCA ne propose pas vraiment de poursuite d'études. Dans le même temps, l'équipe pédagogique compte trop peu d'enseignants-chercheurs présentant des profils spécifiques LEA, y compris en recherche, et semble peu motivée par l'application de l'enseignement des langues au domaine de spécialisation. Les effectifs accusent une chute de 75 % en fin de L1, et semblent insuffisants

pour maintenir la formation sur le site de Troyes. Il en va de même pour certaines spécialités du master LLCE, puisque deux parcours ont dû fermer en cours de contrat (*Allemand* et *Lettres-international*) et les effectifs en espagnol sont très inquiétants (1 inscrit en 1^{ère} année en 2015-2016). Les effectifs en allemand dans la licence LLCER sont eux-aussi inquiétants.

La licence de musicologie s'inscrit dans un environnement concurrentiel assez peu favorable, avec la proximité de formations similaires dans les universités de Paris-8, Paris-Sorbonne, Evry, Marne-la-vallée, Metz/Nancy et Strasbourg, et elle n'offre pas de poursuite d'études pour le débouché principal que reste l'enseignement, suite à la perte du master MEEF dont l'absence risque, à terme, de mettre en danger l'existence de la formation. Quant au parcours *Composition*, il a des effectifs marginaux. Ces problèmes conjoncturels sont aggravés par l'absence d'intérêt pour le suivi des étudiants : pas de portefeuille de compétences, de vrai suivi des diplômés, pas d'exercice d'un conseil de perfectionnement susceptible d'analyser la situation (ni d'échanges avec les professionnels).

Le master LLCE souffre de l'absence d'un conseil de perfectionnement, manque préoccupant pour le pilotage de la mention, au vu des problèmes d'effectifs et de stratégie qu'il présente par ailleurs (cf. *supra*).

Avis sur la cohérence globale du champ

Le champ *Arts, lettres, langues et sciences humaines* (ALLSH) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne donne une certaine cohérence et visibilité à l'ensemble d'une offre de formation diversifiée : les différents domaines ici réunis proposent un panel intéressant de disciplines complémentaires qui se distinguent clairement des autres champs de l'établissement (*Biologie, agro-sciences, environnement, Droit, économie, gestion, Sciences, technologies, ingénieries, Santé et sport*). Certaines des formations concernées émergent avec force à l'échelle régionale et nationale (la psychologie, la géopolitique, la spécialité GMI). Le champ ALLSH affiche une lisibilité globale en raison de son appui sur un ensemble d'équipes d'accueil qui assurent un bon environnement recherche dans les disciplines concernées et grâce à une vraie dynamique d'insertion dans l'environnement socio-économique et culturel de la Région (notamment pour les deux LP). Toutefois son rayonnement est nettement moins sensible au plan international, à l'exception de rares mentions ou spécialités de master (licence LEA et spécialité GMI).

La cohérence du champ par rapport à la politique de formation de l'établissement est plutôt satisfaisante, mais les Arts y sont fort peu représentés (en tout et pour tout une licence de musicologie et une spécialité d'un master cohabilité avec l'Université de Picardie Jules Verne) et ne légitiment pas, en l'état, cette partie de l'affichage.

En outre et surtout, la mise en œuvre de mutualisations à l'intérieur du champ laisse à désirer. Elle est effective pour les licences, mais le choix du portail ne donne pas satisfaction. A des degrés divers, les masters (à l'exception de la psychologie, qui est un modèle du genre) manquent de cohésion : ils juxtaposent certaines spécialités porteuses sans penser de véritable intégration (GMI, *Histoire, histoire de l'art* et *Géopolitique*, LLCE).

Recommandations :

- Revoir l'intégration des Arts dans le champ (le projet esquissé dans le dossier semble prendre cette voie).
- Mettre en œuvre une réflexion concertée qui permette de dégager une vraie cohérence des formations de master (mutualisations, conseil de perfectionnement fonctionnel au niveau de la mention).
- Rendre effectifs les dispositifs de suivi des compétences (portefeuille) et de suivi des diplômés (transmission régulière des données chiffrées et analyse de ces données).
- Impulser une dynamique des relations internationales (engagement des enseignants-chercheurs, recherche de conventions ou doubles diplômes, accueil de professeurs invités et de post-doctorants).
- Repenser l'articulation entre histoire de l'art et les parcours liés au patrimoine qui améliorerait la visibilité du champ.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

***Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne***

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

À

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation du champ *Arts, lettres, langues et sciences humaines*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse des directeurs de composantes impliqués dans le champ ALLSH.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ

Commentaires :

L'objectif est de mettre davantage en exergue des niches en matière de formation soulignées par le rapport « *Certaines de ses spécialités se distinguent nettement au sein de la nouvelle Région (Grand Est) en raison de leur forte spécificité : celles du master Psychologie notamment, la spécialité de Géopolitique du master Histoire, histoire de l'art, géopolitique ou, sur un autre terrain, la licence professionnelle Graphisme et conception territoriale, implantée à Chaumont* ».

La dimension numérique sera croissante, dans les modes d'apprentissage (enseignements dématérialisés) ou dans les thématiques.

Les équipes d'accueil CEREP, CERHIC, CRIMEL, CIRLEP, GEGENAA, C2S et Habiter, mais aussi de nouveaux partenaires (AFPA, CNAC, IIM, Comédie de Reims, etc.), des écoles d'arts en France (ESAD) et à l'étranger (IDEM Barcelone, HEC Montréal), fondent la légitimité scientifique et pédagogique de cette proposition qui compte 12 mentions de master, 8 licences générales, 3 licences professionnelles, 4 Diplômes d'Université dont un co-diplomant avec Néoma-BS.

L'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation s'y inscrit en visant à préparer des professionnels de l'enseignement recrutés dans le cadre de concours de l'enseignement (CAPES essentiellement) par les masters mention MEEF 2nd degré.

La nouvelle proposition est portée par un impératif d'originalité, de visibilité, de lisibilité thématiques et de labellisations, concrétisée par l'intégration de partenaires dans la gestion et le pilotage des formations. Il s'agit d'amplifier le rôle et l'efficacité des conseils de perfectionnement et de rompre avec l'organisation actuelle caractérisée par des collections des diplômes, associées à des départements disciplinaires agrégés et des formations de niveau licence et master mal intégrées.

Ainsi, une structuration en trois pôles thématiques – Arts du Spectacle et patrimoine, Langues appliquées, Humanités et sociétés - a été retenue. Cette structure révèle l'effort collectif de mutualisation.

Dans cette dynamique, la structure de gouvernance interne de l'UFR Lettres et sciences Humaines évoluera en 2018 pour porter efficacement l'offre de formation - hiérarchisation des besoins, fonctionnement sur projet - dans un contexte concurrentiel nécessitant des fonds propres. Associé à une restructuration des thématiques des formations, à la mise en œuvre d'une offre de diplomation à distance et au développement des usages des techniques dématérialisée, cette configuration permet de donner une cohérence pour des cursus Licence-Master qui paraissaient noyés : Géopolitique, Gestion multilingue de l'information, Histoire de l'art, LEA, Musicologie.

Ce mouvement aura des effets sur la réorganisation des personnels de la scolarité (dont une montée en compétences sera nécessaire), et des centres financiers affectés aux diplômes et aux pôles.

Enfin, on retiendra le choix d'un développement accru des formations sur trois sites : Chaumont, Reims, Troyes. L'UFR LSH développera une offre ambitieuse et attractive sur tous les sites, mais avec des spécificités. L'objectif est de négocier des moyens de fonctionnement avec les territoires concernés.

Réponses aux points d'attention

La synthèse est pertinente, pointant trois formations fragiles : la licence LEA, la licence Musicologie (co-portée par le conservatoire à Rayonnement Régional de Reims) et le master LLCE.

La licence LEA a fait l'objet d'une restructuration importante au sein de l'UFR LSH.

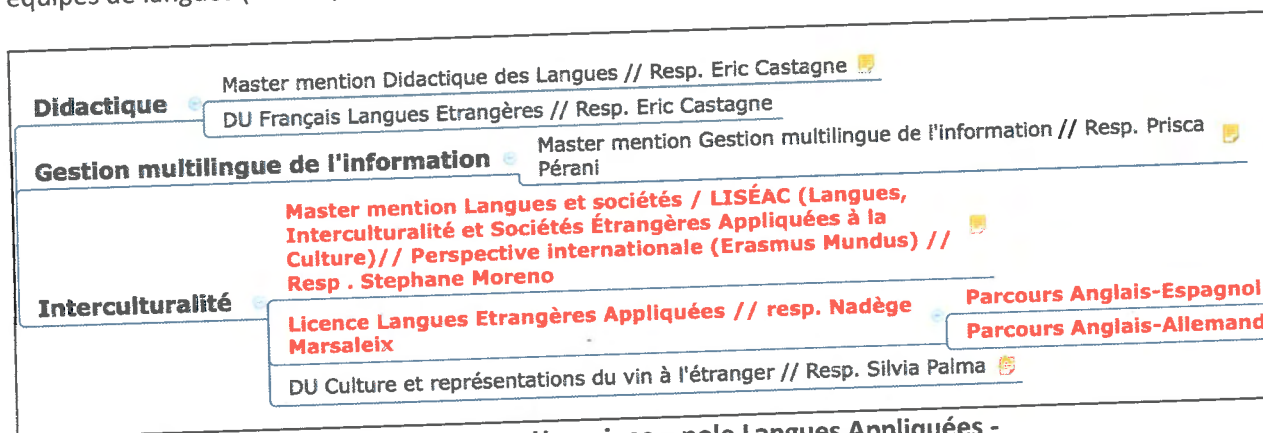
D'abord, l'équipe pédagogique a obtenu la création d'un Département LEA, codirigé par deux enseignants-chercheurs (MCF anglais, MCF espagnol), présents sur chacun des deux sites (Reims / Troyes), également coresponsables de la mention LEA.

En outre, les démarches pour gagner en visibilité ont permis d'obtenir la création d'un site Internet dédié à la formation LEA sur le portail internet de l'URCA (http://www.univ-reims.fr/minisite_148/) dont l'arborescence est le résultat d'échanges entre membres de l'équipe pédagogique. Il a par ailleurs été accepté que les missions d'un gestionnaire de scolarité soient en

partie réorientées à des fins de communication pour donner rapidement vie à cette vitrine qui témoigne également d'une autonomie renforcée. Enfin, les démarches ont été entreprises pour demander une affiliation à l'ANLEA, en vue de proposer la candidature de ce nouveau Département LEA pour l'organisation du Congrès annuel de l'ANLEA pour l'année 2018-2019. L'équipe travaille sur une proposition de congrès, portée par l'un des responsables de la mention, autour d'un projet fédérateur et dédié aux « Hispanités US », en partenariat avec le campus euro-américain de Sciences Po Paris à Reims.

Enfin, si l'essentiel de l'équipe pédagogique est en effet principalement rattaché au CIRLEP, aucun des axes de ce centre apparaît toutefois proche des préoccupations d'une filière LEA. Cela s'explique en grande partie par l'orientation de la politique de recrutement mise en place jusqu'à présent. Les fiches de postes sont le plus souvent élaborées indifféremment pour des profils exclusivement dédiés à la formation LLCER ou indistinctement fléchées LLCER / LEA en raison de l'inexistence de section CNU-LEA.

La mise en place d'un séminaire de recherches dédié à la formation et aux intérêts scientifiques de la filière LEA verra le jour au printemps 2017. Ce séminaire « L'ISM » [Langues, Impérialismes, Sociétés et Modèles – XXe / XXIe], dont mention est faite dans le rapport d'autoévaluation, et dont les priorités seront consacrées aux études comparatistes et interculturelles, prévoit d'inscrire davantage encore les préoccupations des enseignants-chercheurs dans une dynamique fédératrice du centre de recherche CIRLEP, qui reste le principal centre des équipes de langues (LLCE R / LEA).



UFR Lettres et sciences Humaines – pole Langues Appliquées -

La cohérence de ce parcours licence-master est un élément important du pôle Langues Appliquées. La réorientation thématique de la licence vers le marketing des arts, de la culture et du tourisme patrimonial est en lien direct avec le master LISÉAC créé dans le cadre de la nouvelle offre d'accréditation.

La licence Musicologie, fait l'objet de critiques négatives, tributaires d'incompréhensions désormais éclaircies. D'abord, le positionnement de notre licence dans un environnement concurrentiel est indéniable. Cependant, nous savons¹ que la petite dimension de l'équipe pédagogique et le suivi personnalisé que permet cette dimension humaine constituent un atout de premier plan, contribuant directement à l'attractivité de ce diplôme.

En outre, les universités citées comme concurrentes -Evry, Marne-la-vallée, Paris 8 – ont choisi une orientation très différente. Il n'y a donc pas de concurrence.

Le profil « classique » de la licence est un choix assumé et mûri, et participe d'une identité que nous tenons à rendre lisible, et que nous n'abstrayons en aucun cas d'une constante mise en perspective avec notre connaissance du « terrain » des métiers de la musique. Un tel socle de connaissances et compétences, étayé par des compléments de formation dans des domaines plus spécifiques, reste le meilleur moyen d'accéder, outre les métiers de l'enseignement, aux domaines

¹ Témoignages assez fréquents de collègues du secondaire, d'étudiants et même de futurs étudiants rencontrés lors des forums étudiants, journées portes ouvertes et conférences données dans l'académie

professionnels relativement rares mais diversifiés (journalisme, médiation culturelle, édition, production) dans lesquels ils peuvent être amenés à s'insérer.

Ensuite, même si l'ouverture à l'international est marginale en licence dans le sens de l'accueil d'étudiants étrangers (qui est en revanche constant au niveau Master), il existe des signes d'une prise de conscience par les étudiants de l'intérêt que présente une année d'études à l'étranger. L'étudiante partie cette année à Séoul ne sera pas un cas isolé puisqu'un dossier vient d'être bouclé pour un étudiant qui partira aux États-Unis valider sa troisième année de licence. De plus, pour les cinq dernières années, nous avons accueilli une étudiante allemande en L3, deux étudiants tunisiens et un algérien en Master. En termes de mobilité sortante, un de nos étudiants est parti un semestre dans une université américaine (cycle de composition) et une autre dans une université écossaise (Glasgow).

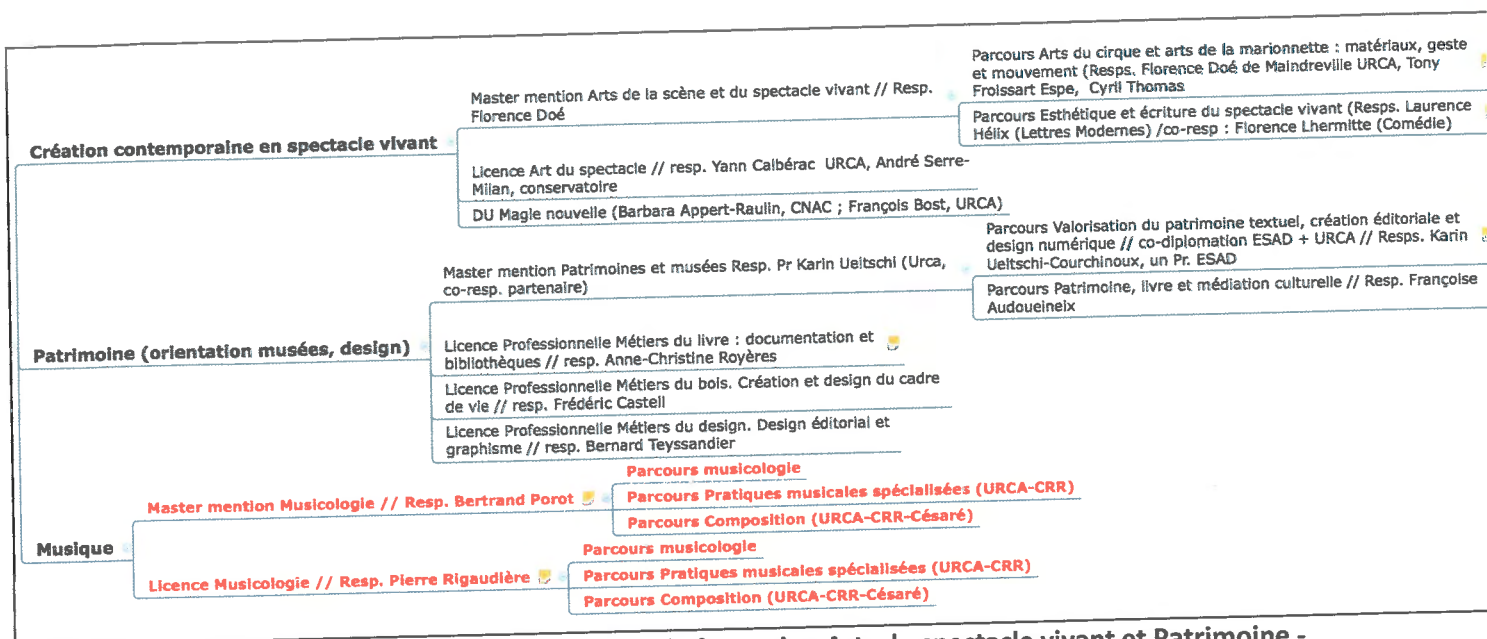
Enfin, concernant le parcours Composition, il faut rappeler qu'il est totalement pris en charge, en-dehors du tronc commun, par le CRR de Reims. Il ne coûte rien à l'URCA, et le supprimer de la maquette de licence rendrait peu lisible l'articulation naturelle avec le parcours Composition du Master (lequel, malgré des fluctuations d'effectif, a déjà attiré à l'URCA des étudiants venant majoritairement de l'extérieur, voire de l'étranger, qui ne se seraient sans lui inscrits qu'au CRR et n'auraient dans ce seul cadre pas pu valider de Master). De plus, la nomination au CRR d'un nouveau professeur de composition que nous avons rencontré dès son arrivée et dont la conception pédagogique vise directement des projets transdisciplinaires laisse augurer le recrutement d'un public plus diversifié et plus nombreux.

En dépit du faible recours au Conseil de perfectionnement, le dialogue avec les étudiants est permanent. Si la taille réduite du département a été invoquée à propos du suivi pédagogique fortement personnalisé des étudiants, elle joue aussi en faveur de nombreux échanges qui ont lieu, en marge des cours, entre les étudiants et les membres de l'équipe pédagogique, qui s'en font le relais.

Les échanges avec les professionnels sont eux aussi nombreux. Ils ont lieu par l'intermédiaire :

- des MAST de l'équipe, dont les domaines respectifs (chargé de mission à l'ORCCA, chef de chœur, technicien de l'image et du son) assurent de nombreux contacts régionaux ;
- de certains des enseignants-chercheurs, qui sont impliqués à titre professionnel dans des activités (journalisme musical, édition, médiation culturelle) qui leurs permettent de nouer des contacts, à l'échelle nationale, avec des représentants de nombreux métiers de la musique (directeurs d'ensembles et de chœurs, de festivals et de salles, éditeurs graphiques et discographiques, programmateurs, interprètes, journalistes de la presse écrite et de la radio). Tout ceci construit une visibilité sur les métiers de la musique.

Enfin la licence Musicologie, peut paraître aujourd'hui isolée à l'URCA en tant que seule licence dans le domaine des arts. Toutefois, elle devrait se trouver renforcée par son intégration au pôle Arts du Spectacle et patrimoine, impliquant une trentaine de partenaires institutionnels des arts et de la culture.



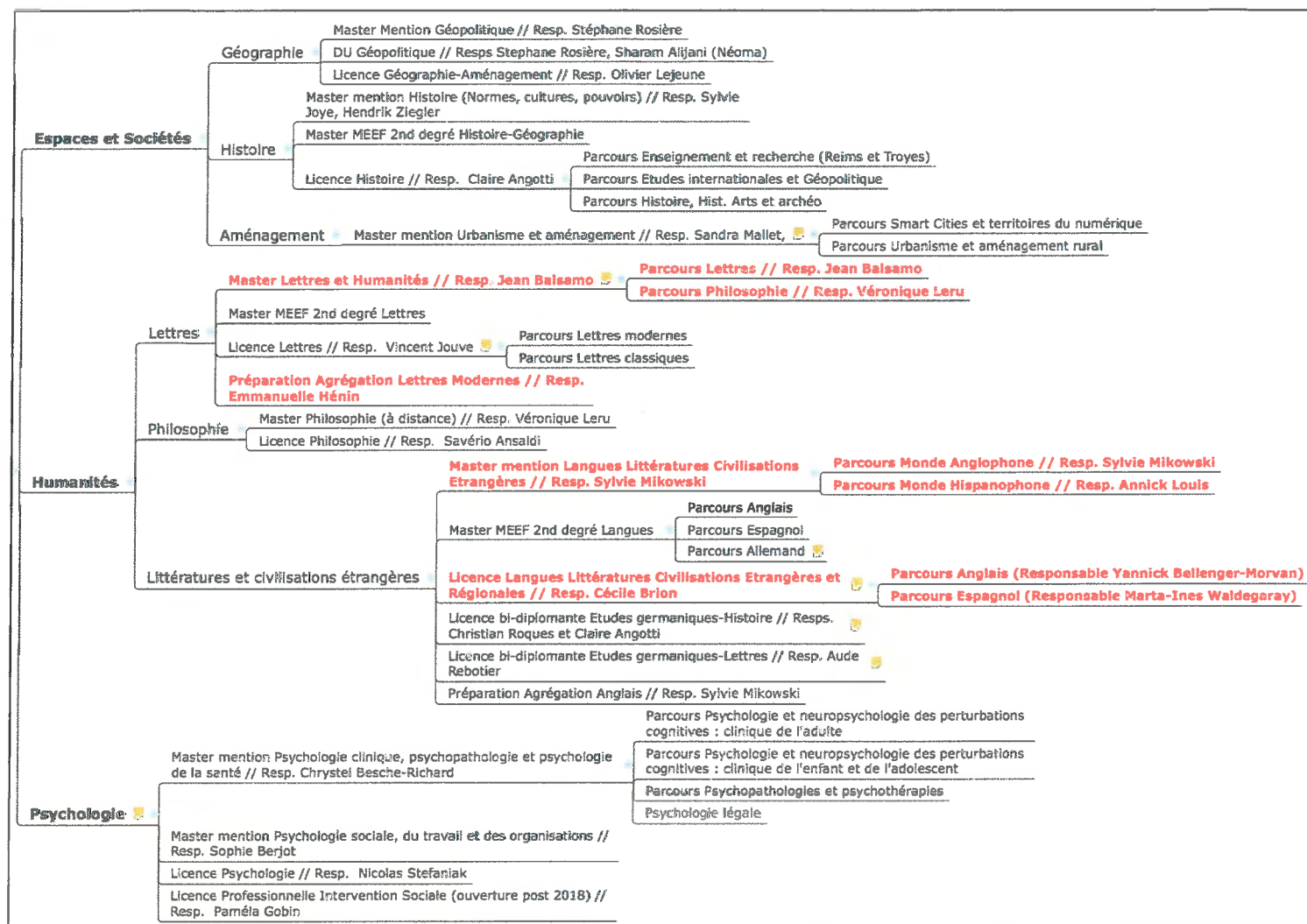
UFR Lettres et sciences Humaines – pôle de formation Arts du spectacle vivant et Patrimoine -

Enfin, le master **LLCE** demande une précision sur les critiques adressées.

D'abord, le manque de cohérence interne de la mention – bien réel - résulte d'une longue histoire d'additions de filières autrefois indépendantes et graduellement regroupées au fil des refontes successives de la maquette (exigences de regroupements et de mutualisation des cours). Ce défaut sera corrigé à l'occasion de la future accréditation qui verra les diverses spécialités devenir des mentions autonomes avec certains cours mutualisés. La séparation entre masters de LLCE et ceux des langues appliquées figure la restructuration à venir dans la nouvelle accréditation. Le pôle *Humanités et Sociétés* permet de donner une cohérence et une visibilité aux parcours LLCE.

Toutefois, au-delà de la restructuration formelle, une transformation thématique et des nouvelles relations partenariales internationales (Institut Cervantès, British Council, Goethe Institut) et universitaires (Université de Manheim) sont en cours avec des perspectives de co-diplomations internationales.

Ensuite, la faiblesse des échanges internationaux est relative en raison des échanges Erasmus (Royaume Uni, Irlande, Espagne, Allemagne), mais aussi par l'accueil de nombreux étudiants étrangers, européens, maghrébins, africains et russes.



UFR Lettres et sciences Humaines – pôle de formation Humanités et Sociétés -

À l'échelle locale, la visibilité est assurée par des manifestations en partenariat avec la Comédie de Reims et le Cinéma Opéra de Reims.

Enfin, la représentation des étudiants sera améliorée dans la nouvelle mention resserrée. Il en est de même pour les stages et les validations : la seule participation à des séminaires ne saurait être satisfaisante en matière d'évaluation. Ainsi, un mémoire, travail de synthèse, sera évalué orienté vers l'apprentissage à la recherche par la recherche. Pour autant, la recherche de stage, en dehors des laboratoires, conduit à développer des relations avec les théâtres, les libraires, les musées, ou les sites touristiques dans lesquels les étudiants pourraient exercer leurs compétences.

Le Conseil de perfectionnement paraît peu approprié à la mention en raison de la structure éclatée en spécialités différentes, qui laisse une plus grande autonomie aux responsables de spécialité. Le constat de cet éclatement ou du manque de cohérence au sein de la mention a conduit à proposer une refonte complète dans la demande d'accréditation du prochain contrat, prévoyant la séparation en mentions autonomes : "Lettres et humanités", "Langues, littératures et civilisations étrangères", "Sciences du langage", "Patrimoine et musées" (voir infra, schéma du pôle Humanités et Sociétés).

Réponses aux recommandations

- Revoir l'intégration des Arts dans le champ (le projet esquissé dans le dossier semble prendre cette voie).

Le pôle Arts du Spectacle vivant et Patrimoine a fait l'objet d'une réflexion et d'un engagement partenarial depuis deux ans. Dans la nouvelle offre de formation, il est un élément stratégique, innovant et original dans le Grand Est. Sa réalisation a conduit à restructurer la gouvernance en pôles

thématiques (plus que par départements cloisonnés) afin d'ouvrir la gestion et la création des formations à d'autres partenaires.

- Mettre en œuvre une réflexion concertée qui permette de dégager une vraie cohérence des formations de master (mutualisations, conseil de perfectionnement fonctionnel au niveau de la mention).
La mutualisation est manifeste dans les diplômes et dans la gouvernance (conseil de pôles).

- Rendre effectifs les dispositifs de suivi des compétences (portefeuille) et de suivi des diplômés (transmission régulière des données chiffrées et analyse de ces données).
Dans un contexte très contraint budgétairement, il revient à des services dédiés (OSIPE) de développer le suivi des diplômés du champ. L'UFR peut s'engager à fournir les informations, mais ne peut se saisir seule de ce service.

- Impulser une dynamique des relations internationales (engagement des enseignants-chercheurs, recherche de conventions ou doubles diplômations, accueil de professeurs invités et de post-doctorants).
Cette orientation est actée par une volonté de porter des masters internationaux (LISÉAC et projet d'Erasmus Mundus) en partenariats avec d'autres universités européennes (le partenariat avec Manheim est aujourd'hui le plus avancé vers un diplôme Histoire-Germanistique).

Pour autant cette démarche est longue et suppose des cours disciplinaires en langues étrangères. La formation des enseignants dans le cadre d'une maison des langues est aujourd'hui impossible. Il serait souhaitable de proposer un service dédié, car la problématique de l'apprentissage des langues est fortement liée à celle des relations internationales.

- Repenser l'articulation entre histoire de l'art et les parcours liés au patrimoine qui améliorerait la visibilité du champ.

Cette remarque a été prise en compte dans la nouvelle offre, intégrant de l'histoire de l'art dans des parcours liés aux patrimoines textuels et numériques, mais également vers la médiation culturelle. L'histoire de l'art est également intégrée au pôle Arts du spectacle vivant et patrimoine.

Enfin, une phrase du rapport champ, page 4 : « *le master MEEF Encadrement Éducatif souffre d'une dispersion sur cinq sites qui ne facilite pas la visibilité* » appelle un commentaire. En effet, nous ne comprenons pas cette remarque, toute la formation en M1 et en M2, en raison de l'éloignement géographique, est proposée, pour la partie en présentiel (à savoir 50%), par visioconférences entre les différents sites de l'ESPE.